

**Un label de qualité pour
LES CHAUDIÈRES À BOIS**



Les fabricants de chaudières pour le chauffage au bois
avec le soutien



Groupement des Fabricants de
matériels de Chauffage Central par
l'eau chaude et de la production
d'eau chaude sanitaire.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la
Maîtrise de l'Énergie.

POURQUOI LA CHARTE FLAMME VERTE ?

Les constructeurs de chaudières bois signataires de la Charte s'engagent à commercialiser des appareils modernes et économiques, qui apportent sécurité, confort et performances énergétiques et environnementales.

Les chaudières à bois, alimentées aux bûches, granulés ou plaquettes bénéficiant du label « Flamme Verte » respectent la norme européenne EN 303.5.

Elles contribuent :

- à économiser l'énergie, avec un **rendement utile minimum de 65 %** (rapport entre chaleur produite et la consommation de combustible) ;
- à rendre confortable l'utilisation d'une chaudière bois en minimisant la servitude et **privilégiant l'autonomie** ;
- à **réduire les émissions de gaz à effet de serre**, le principal gaz étant le CO₂ mais également d'autres comme le monoxyde de carbone (CO), gaz particulièrement dangereux car inodore ;
- à **protéger notre environnement** naturel et à favoriser l'utilisation d'un combustible largement disponible ;

Tout produit labellisé « Flamme Verte » sera indiqué par un logo et comportera les indications techniques nécessaires.

Chaque industriel signataire de la charte « Flamme verte », s'engage à commercialiser des matériels de qualité qui répondent aux besoins des utilisateurs :

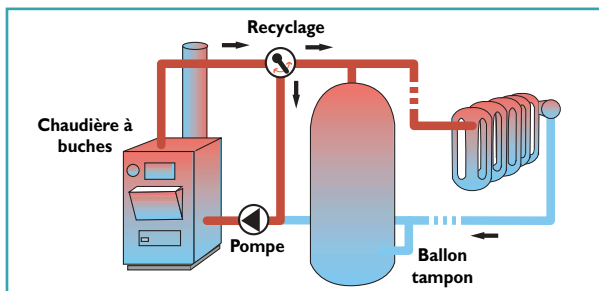
- la formation des installateurs mettant en œuvre ces équipements,
- la fourniture de notices d'utilisation,
- une assistance technique,
- l'assurance de fiabilité et de garanties,
- l'évolution des exigences de performances de la charte à l'horizon 2006.

LE CHAUFFAGE CENTRAL AU BOIS

1) Chaudière à chargement manuel

Combustible : bûches

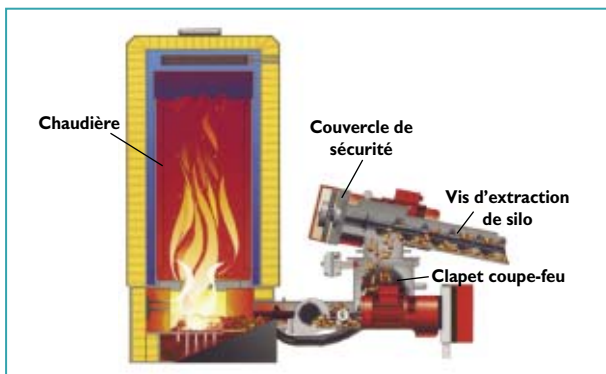
Il est fortement recommandé de raccorder un ballon tampon qui permet de stocker l'énergie et d'augmenter l'autonomie de fonctionnement de la chaudière : principe de l'hydroaccumulation.



2) Chaudière à chargement automatique

Combustible : plaquettes, granulés

Via l'alimentation automatique du combustible, cette chaudière présente une grande autonomie.



Intérêt environnemental d'un appareil « **Flamme Verte** »

	Unité de consommation	Réduction de CO ₂ dans l'atmosphère (kg par unité de consommation)
bûches	1 stère	- 550 kg
plaquettes	1 tonne	- 770 kg
granulés	1 tonne	- 980 kg

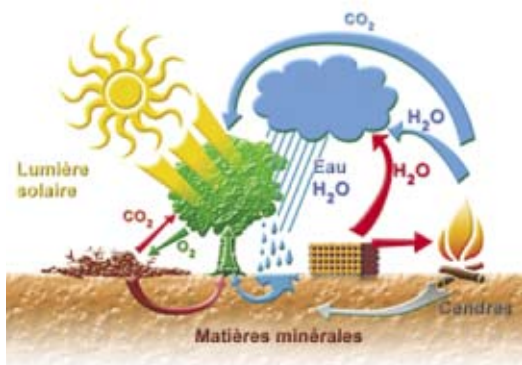
Source : ADEME

Un ménage français émet en moyenne 2,5 t de CO₂ par an pour le chauffage de son logement (source MIES, www.effet-de-serre.gouv.fr).

ARGUMENTS

POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL AU BOIS

L'énergie bois est une énergie renouvelable disponible abondamment qui permet de répondre aux défis énergétiques, environnementaux et économiques du 21^{ème} siècle.



En terme d'économie, c'est :

- un combustible compétitif, des équipements performants et rentables,
- un combustible naturel qui ne sera pas concerné par les éco-taxes sur les énergies,
- une valorisation des sous-produits de l'exploitation forestière ou de l'utilisation de bois privatif.

Sur le plan environnemental, c'est :

- une réponse aux objectifs du protocole de Kyoto (1997) de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre (lutte contre le réchauffement de la planète) par le développement des bioénergies,
- l'utilisation de 4 m³ de bois plein pour l'énergie qui permet d'économiser 1 tonne de pétrole (tep) soit d'éviter en moyenne, dans le cas du chauffage domestique au bois, l'émission de 1,5 t de CO₂ dans l'atmosphère,
- une gestion rationnelle de la forêt par une exploitation périodique assurant un entretien régulier et une régénération des forêts,
- une ressource renouvelable se substituant aux énergies fossiles non renouvelables (pétrole, gaz, charbon).

Du point de vue social, c'est :

- un emploi à temps plein pour 2 000 stères/an.

LES AIDES


FISCALITE

- Crédit d'impôt pour les logements (jusqu'à fin 2005),
- TVA à **5,5 %** pour la fourniture et la pose des appareils dans les logements de plus de 2 ans (jusqu'à fin 2005).

AIDES FINANCIERES


- **L'ANAH** attribue, sous condition de ressources, des aides pour les appareils labellisés Flamme Verte.

Pour plus d'informations :

 délégation ANAH www.anah.fr du département où est situé le logement à rénover, Tél : 08 26 80 39 39 (prix d'appel local).


- Certaines collectivités territoriales (départements, régions) accordent des aides.


Pour plus d'informations :

 Espace Info Energie, tél : 0810 060 50 (prix d'appel local).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

sur les aides ou plus généralement sur le chauffage domestique au bois :

 www.ademe.fr rubrique Energies Renouvelables,

 Espace Info Energie, tél : 0810 060 50 (prix d'appel local).

LES CONSTRUCTEURS

ARCA France	arca.france@wanadoo.fr	Tel. : 04.72.91.54.30 Fax : 04.72.91.54.33
BUDERUS Chauffage SA	buderus@buderus.fr	Tel. : 03.88.90.57.00 Fax : 03 88 73 47 03
DE DIETRICH THERMIQUE	marketing@ dedietrichthermique.com	Tel. : 03 88 80 27 00 Fax : 03 88 80 27 99
ENERGIE 2	energie2fr@wanadoo.fr	Tel. : 01 30 99 87 41 Fax : 01 34 74 89 52
ENERGIE 79	energie79@wanadoo.fr	Tel. : 05 49 06 06 60 Fax : 05 49 06 00 60
ENERGIE SYSTEME	energiesysteme@free.fr	Tel. : 05 55 28 70 41 Fax : 05 55 28 74 14
HS France	peiche@hsfrance.com	Tel. : 03 88 49 27 57 Fax : 03 88 50 49 19
MIQUEE Chaudières	chaudieres.miquee@free.fr	Tel. : 03 25 87 07 73 Fax : 03 25 87 94 50
NIDECK Chauffage	dominique.dieda@wanadoo.fr	Tel. : 03 88 87 33 73 Fax : 03 88 87 37 57
PERGE SA	perge@perge.fr	Tel. : 04 75 57 19 11 Fax : 04 75 57 48 74
SELF CLIMAT MORVAN	info@selfclimat.com	Tel. : 01 60 05 18 53 Fax : 01 60 17 58 39
THERMOROSSI	thermorossi@keycomm.it	Tel. : 00 39 04 45 74 13 10 Fax : 00 39 04 45 74 16 57
UNICAL France	info@unical.fr	Tel. : 04 72 26 81 00 Fax : 04 72 26 47 48
ZAEGEL HELD	info@zaegel-held.com	Tel. : 03 88 49 97 29 Fax : 03 88 95 65 71

**Les constructeurs Flamme Verte
sont sur le Web**

www.flammeverte.com